FRONT DE GAUCHE — PARTI COMMUNISTE, GAUCHE UNITAIRE ET ALTERNATIVE CITOYENNE (15 ÉLUS)

Pour une innovation au service des populations



INNOVER «Innover», c'est mettre l'économie au service des populations en intégrant les principes de la transformation sociale et écologique!

Contre les logiques destructrices de la rentabilité financière, il faut inventer un nouveau mode de développement fondé sur des emplois pérennes et de qualité, sur la réduction des inégalités sociales et

territoriales, et sur le respect de l'environnement.

Notre groupe a largement pris part au travail accompli par la Région en la matière: santé, sécurité au travail, qualité de l'emploi, égalité femmes-hommes, encouragement des pratiques solidaires et collaboratives... Dans ces domaines, des critères et des engagements ont été définis pour renforcer les exigences envers les entreprises bénéficiaires des aides de la Région. De même, les aides à l'économie sociale et solidaire ont été multipliées.

Le cap est donné, mais il faut accélérer, car beaucoup reste à faire pour que les bénéfices de ces innovations soient partagés par toutes et tous.

> Gabriel Massou / www.frontdegauche-pcfguac-idf.org

PARTI RADICAL DE GAUCHE ET MOUVEMENT DES PROGRESSISTES (6 ÉLUS)

Echanger pour innover



DIALOGUER Une gestion institutionnelle innovante doit être synonyme de simplification et placer le citoyen au cœur du projet régional. Participer, expliquer, concerter, permettre à chaque Francilienne et Francilien de se rapprocher de la prise de décision sont les motivations de l'initiative, du groupe PRG-MdP, de créer une plate-forme

régionale du débat public. Votée par notre assemblée en 2013, la plate-forme http://debatspublics.iledefrance.fr doit désormais révéler son potentiel pour installer un dialogue pérenne entre citoyen et institutionnel.

> 01 53 85 69 46 / www.prg-mup-idf.fr

FRONT DE GAUCHE - PARTI DE GAUCHE ET ALTERNATIFS (5 ÉLUS)

Innover pour le bien commun



RÉSISTER L'innovation n'est pas un objectif en soi. Elle doit viser à l'intérêt général humain. À la règle d'or de la finance, nous objectons la règle verte: ne pas produire plus en un an que ce que la Terre peut reconstituer. Lisez le rapport «Une France 100% renouvelable en 2050». Précis, argumenté, il a failli être enterré car il dérange le gouvernement,

opposé à la sortie du nucléaire. Et si innovation et démocratie, c'était placer le citoyen au cœur des prises de décision?

> Pascale Le Néouannic / frontdegauche-alters@iledefrance.fr / www.frontdegauche-alters.fr

GROUPE SOCIALISTE. RÉPUBLICAIN ET APPARENTÉS (61 ÉLUS)



L'innovation au service de la transition écologique et sociale

CONNECTER Principal levier vers la construction d'un nouveau modèle, l'innovation constitue l'un des points forts de

notre collectivité. En effet, depuis 2010, la majorité régionale s'est engagée dans une réflexion et a mis en place des actions en matière de transition énergétique. Transports, logement, lycées, développement économique, formation professionnelle, cette démarche concerne l'ensemble des domaines de compétences régionales. Objectifs? Diminuer l'empreinte écologique, favoriser un modèle de développement à «haute qualité sociale» et réduire les inégalités sociales et territoriales. Pour cela, la Région a adopté des pratiques plus vertueuses sur le plan social et environnemental, tout en encourageant les collectivités, les entreprises et les associations à l'accompagner vers ce modèle de développement responsable. L'Île-de-France est en effet la région la plus attractive d'Europe pour la recherche et le développement. Le fruit d'une mise en réseau efficace entre les grands groupes internationaux, les PME, les start-up, les laboratoires ou encore les universités. Depuis 2010, les élus socialistes portent une vision de l'innovation ambitieuse centrée sur l'emploi et la croissance durable. Deux préoccupations des Franciliens auxquelles il est nécessaire d'apporter des réponses

Pour attirer et faire éclore les talents, la Région joue un rôle stratégique d'organisation via différents dispositifs. Elle facilite ainsi le dialogue entre la recherche et les entreprises afin d'offrir une traduction économique viable aux grands succès scientifiques des laboratoires. Cette émulation se réalise notamment au sein des 8 pôles de compétitivité franciliens et des 14 secteurs prioritaires (Domaines d'intérêt majeur) auxquels le conseil régional apporte un soutien déterminant. Parallèlement, la Région développe jour après jour son potentiel numérique avec le déploiement du très haut débit sur tous les territoires ou encore le financement des incubateurs d'entreprises et des pépinières. À cela s'ajoute une aide plus directe, à destination des entreprises elles-mêmes, avec le fonds de co-investissement qui vient renforcer le capital des entreprises en leur donnant accès à des outils de financement avantageux.

En sortant du modèle classique de l'innovation fondé sur la seule technologie, notre collectivité a ouvert la voie à un nouveau modèle. Nous considérons en effet que l'innovation constitue une opportunité pour changer la vie des Franciliens, améliorer leur quotidien et réduire les inégalités qui minent notre territoire. Cette orientation se traduit par une nouvelle façon d'organiser l'activité économique et s'inscrit dans une dynamique de création d'emplois pérennes et d'un développement plus durable et plus juste. Ces expérimentations innovantes constituent les alternatives de demain, et l'organisation à Paris de la conférence Climat (COP 21) à la fin de l'année sera pour nous l'occasion de faire valoir nos pratiques et d'y sensibiliser le grand public pour que la lutte contre le réchauffement climatique ne soit pas punitive, mais constitue au contraire une opportunité de mieux-être pour tous. Et c'est là tout l'enjeu de l'innovation, qu'elle soit utile et bénéfique à tous les Franciliens.

> Gilles-Maurice Bellaïche / O1 53 85 68 57 / www.psidf.fr

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL RÉGIONAL

Les 18 et 19 juin 2015 57, rue de Babylone, Paris 7°.





Sur Twitter @iledefrance, #DirectIDF Retransmis en direct sur www.iledefrance.fr

NUMÉRO 57 / MAI 2015 / * îledeFrance

IDF-57-P26-27 BAT.indd 27 23/04/2015 16:03